



## **Altarea annonce son intention d'émettre une nouvelle souche d'obligations senior et lance une offre de rachat sur une souche d'obligations senior existantes**

Altarea (la **Société**) annonce aujourd'hui son intention d'émettre une nouvelle souche d'obligations senior d'un montant en principal maximum de 300.000.000 d'euros portant intérêt à taux fixe (les **Nouvelles Obligations**). Le *pricing* des Obligations Nouvelles devrait être annoncé au plus tard à la date d'expiration de l'Offre de Rachat. Il est prévu que les Nouvelles Obligations soient admises aux négociations sur Euronext Paris et que S&P Global Ratings Europe Limited attribue aux Nouvelles Obligations une note de BBB.

La Société annonce également le lancement d'une offre contractuelle de rachat (**l'Offre de Rachat**) visant ses Obligations senior d'un montant de 500.000.000 d'euros portant intérêt à taux fixe de 2.250% et venant à maturité le 5 juillet 2024, et admises à la négociation sur Euronext Paris (dont 500.000.000 euros sont en circulation) (ISIN : FR0013266525) (les **Obligations**).

L'Offre de Rachat est conditionnée notamment à un montant maximal d'acceptation de 150.000.000 d'euros, sous réserve du droit de la Société d'augmenter ou diminuer ce montant à sa seule et absolue discrétion.

L'objectif de l'Offre de Rachat et l'émission envisagée des Nouvelles Obligations est, entre autres, d'optimiser la structure d'endettement de la Société.

L'Offre de Rachat prendra fin à 16h00 heure de Paris le 11 décembre 2020 et son résultat sera annoncé le 14 décembre 2020 (sous réserve des modifications résultant de toute prolongation, retrait, résiliation, réouverture ou modification de l'Offre de Rachat).

### **Avertissements**

*Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat ou à l'émission des Nouvelles Obligations dans, ou depuis, un quelconque pays dans ou depuis lequel, ou émanant de ou à une quelconque personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion du présent document dans certains pays peut être limitée par la loi. Aucune offre de vente ou sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription de valeur mobilière ne saurait être effectuée dans un pays ou territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la réglementation en vigueur ou avant son enregistrement ou sa qualification en vertu du droit boursier en vigueur dans ledit pays ou territoire. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables.*

*Les offres de vente d'Obligations transmises dans le cadre l'Offre de Rachat par des investisseurs éligibles ne seront pas acceptées dans toutes les circonstances où une telle offre de rachat ou sollicitation serait illégale.*

*La Société n'émet aucune recommandation aux investisseurs éligibles sur l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.*

*Les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense des exigences d'enregistrement prévues par le Securities Act. Les Nouvelles Obligations n'ont pas été ni ne seront enregistrées en vertu du Securities Act ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État ou d'un autre territoire des États-Unis et ne peuvent être offertes, vendues ou remises, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou au profit de, une U.S. Person.*

### **États-Unis**

*L'Offre de Rachat n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement aux États-Unis par voie de courriers, ou tout autre moyen ou instrument (cela comprend, de manière non limitative, la télécopie, le télex, le téléphone, les courriers électroniques, ou par d'autres moyens de transmission électronique) du commerce interétatique ou extérieur, ou des infrastructures d'une bourse nationale aux États-Unis, des Obligations aux États-Unis ou vers toute U.S. Person, tels que ces termes sont définis par la Regulation S du Securities Act de 1933 (tel que modifié, le **Securities Act**) (une **U.S. Person**). Les Obligations susvisées ne peuvent être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat par aucun de ces moyens ou concours aux États-Unis ou par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis conformément à la Rule 800(h) du Securities Act. En conséquence, toute copie du présent document et tout autre document relatif à l'Offre de Rachat ne sont pas et ne doivent pas être, directement ou indirectement, diffusés, transférés ou transmis de quelque manière que ce soit, aux États-Unis ou à une telle personne. Toute instruction d'apport (tender instruction) en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement de la violation de ces restrictions sera nulle, et toute instruction d'apport (tender instruction) effectuée par une personne située ou résidente aux États-Unis, ou tout agent, fiduciaire ou tout autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions à partir des États-Unis, sera nulle et ne sera pas admise.*

*Pour les besoins des paragraphes ci-dessus, les **Etats-Unis** signifie les Etats-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions (y compris Porto Rico, les Iles Vierges des Etats-Unis, Guam, les Samoa américaines, l'Ile de Wake et les Iles Mariannes du Nord), tout état des Etats-Unis et le District de Columbia.*

### **CONTACTS FINANCE**

Eric Dumas, Directeur Financier  
edumas@altareacogedim.com, tél : + 33 1 44 95 51 42